

**SE FORMER  
PRÈS DE CHEZ  
MOI, C'EST  
COMPLIQUÉ.**

**PAS AVEC NOUS**

**le cnam**  
NOS FORMATIONS FONT VOTRE AVENIR

Un Cnam à moins d'une demi-heure\* de chez vous

\* Dans 90% de votre région

**le cnam**

## Licence professionnelle - LP11501A Chef de projet handicap et emploi

**Mettre en œuvre des solutions pour améliorer l'emploi des personnes handicapées**

### Publics visés

Cette formation s'adresse aux :

- acteur·rice·s des ressources humaines et du dialogue social, des missions handicap des entreprises des secteurs public et privé ;
- personnels des établissements et services sociaux et médicosociaux, des administrations, des associations, du système éducatif ;
- acteur·rice·s de la santé au travail (médecins du travail, ergonomes, psychologues, infirmier·ère·s, etc.) ;
- acteur·rice·s de l'orientation, de la formation, de l'insertion professionnelle et/ou du handicap.

### Conditions d'accès

La licence est ouverte aux :

- titulaires d'un diplôme national de niveau bac+2 ;
- personnes justifiant d'un niveau de formation bac+2 reconnu par la validation des études supérieures en rapport avec le diplôme ;
- candidat·e·s justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle en rapport avec les compétences correspondantes à la licence permettant de demander l'accès à la formation via la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour les candidat·e·s n'ayant pas le niveau requis, une entrée en certificat de compétence Consultant·e en insertion dans le domaine du handicap est possible. L'admission en licence peut se faire par la suite à condition d'avoir validé le certificat et obtenu la VAPP (validation des acquis personnels et professionnels).

### Le métier de chef·fe de projet handicap & emploi

Le·La chef·fe de projet Handicap & emploi conduit ou contribue à des projets d'insertion, de formation, de recrutement, d'intégration et de reclassement des personnes en situation de handicap comme à des actions en faveur de l'égalité de traitement.

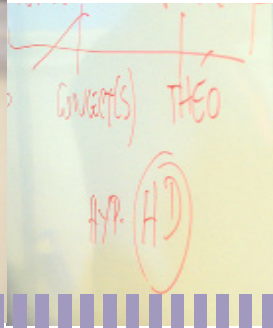
Il·Elle travaille au sein d'une organisation intervenant dans les champs médicaux, sociaux et/ou professionnels ou dans une entreprise des secteurs public et privé.

Il·Elle mobilise les dispositifs, services, prestations, mesures de droit commun ou spécifiquement dédiés au public handicapé, à la compensation du handicap, et inscrit son action dans un partenariat étendu et complexe.

### Perspectives professionnelles

- **Chargé·e de mission/responsable ou coordinateur·rice de mission handicap**  
Code ROME : M1502 – développement des ressources humaines
- **Chargé·e de mission/RH diversité handicap, chef·fe de projet, responsable ou coordinateur·rice de missions diversité**  
Code ROME : M1502
- **Responsable de service d'insertion sociale et professionnelle (publics spécifiques)**  
Code ROME : K1801 – conseil en emploi et en insertion socioprofessionnelle)
- **Chargé·e de relations avec les entreprises**  
Code ROME : K1801
- **Conseiller·ère en reclassement ou réinsertion professionnelle des personnes handicapées**  
Code ROME : K1801

Licence professionnelle Chef de projet handicap et emploi



## Compétences professionnelles et connaissances visées

La licence a pour finalité de former des acteur·rice·s capables de mettre en œuvre des solutions nouvelles et pertinentes pour améliorer l'emploi des personnes handicapées.

Elle doit, à ce titre, permettre :

- d'acquérir des connaissances des grandes déficiences invalidantes (motrice, sensorielle, mentale, psychique, etc.) pour être capable d'identifier et de compenser les incidences propres à chaque type de handicap ;
- de s'approprier les notions de psychologie essentielles à la compréhension et à la pratique de la « relation d'aide », à l'analyse des besoins spécifiques des personnes handicapées afin de promouvoir des projets autodéterminés ;
- d'être capable de mobiliser les ressources pour l'orientation, l'accompagnement, la formation, l'intégration et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés ;
- de développer une capacité d'expertise en matière de construction des parcours d'insertion professionnelle/ de maintien dans l'emploi des personnes handicapées et d'élaboration de politiques d'entreprises comme des stratégies d'intégration.

## Modalités et temporalité de la formation

La formation est déployée selon deux modalités :

Les cours hors temps de travail (HTT) sont entièrement dispensés à distance en ligne le samedi et quelques soirs de la semaine, avec 5/6 de regroupements en présentiel non obligatoires au Cnam Paris.

La formation se valide obligatoirement en 2 ans à partir de la rentrée 2021.

**Attention :** l'UE HTS105 (Techniques et méthodologies pour l'étude du handicap : aspects pratiques) doit être impérativement suivie lors de l'année de la validation du mémoire.

Concernant le devenir des personnes qui ont suivi la formation, 90 % des diplômé·e·s sont en emploi et 68 % déclarent occuper une fonction en adéquation avec la formation.

Source : enquête des diplômés, OEC, Cnam, 2017.

## Projet tuteuré, stage et mémoire

La composante projet de la licence est au cœur de cette formation. L'objectif est de pouvoir outiller les personnes en formation afin qu'elles puissent :

- se confronter à la réalité d'un terrain ou faire part d'une réflexion qui découle de leur exercice professionnel ;
- poser un problème, rendre compte de toute une série de constats et de les objectiver. Ce processus d'objectivation amène à poser une question de départ ainsi que des hypothèses ;
- investiguer, se documenter, construire des données, réfléchir à un dispositif méthodologique ;
- acquérir, construire une posture professionnelle qui les amène à se questionner, à opérer un « déplacement de pensée » et un changement. Ce processus de changement implique la construction et déconstruction des représentations relatives au handicap.

La mise en place d'une étude ainsi que l'écriture du mémoire représentent un investissement professionnel de la part des personnes en formation. Dans le cursus, les élèves sont accompagné·e·s tout au long de ce cheminement par un·e tuteur·rice de stage (personne référente au sein du lieu de stage) et par un·e tuteur·rice (professionnel·le extérieur·e ou enseignant·e du Cnam) pour les aider dans la rédaction du mémoire.

## Validation du diplôme

La validation de la licence professionnelle est prononcée par un jury au vu de l'évaluation de chacune des unités d'enseignement et d'un mémoire rédigé à l'issue de la formation qui fera l'objet d'une soutenance orale. La validation s'effectue à partir des éléments suivants, lesquels permettront la délivrance du diplôme :

- suivi et validation des unités d'enseignement avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8 ;
- validation des connaissances et des compétences linguistiques dans une langue étrangère avec production d'une note sur 20 ;
- soutenance du projet tuteuré ;
- validation de l'expérience professionnelle (UASA03) ou stage de 560 heures (UASA03). Cette expérience ou stage pratique doit être en lien avec une mission relative à l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.



### Organisation pédagogique et contenu de la formation

La licence comporte un tronc commun avec une option en langues. Elle comporte également une période de stage et la mise en place d'un projet tuteuré.

Code UE	Unités d'enseignement (UE)	ECTS
HTS101	Handicap : concepts fondamentaux et panorama sur les déficiences (à distance et regroupements non obligatoires - année 1)	4
HTS103	La vie quotidienne des personnes en situation de handicap (à distance et regroupements non obligatoires - année 2)	4
HTS104	Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : bases théorique (à distance et regroupements non obligatoires - année 2)	2
HTS105	Techniques et méthodologie de la démarche scientifique : aspects pratiques (à distance et regroupements non obligatoires - année 2)	2
HTS107	La relation d'aide et qualité de vie (à distance et regroupements non obligatoires - année 2)	4
HTS108	Handicap et insertion professionnelle : de l'orientation à l'accès à l'emploi (à distance et regroupements non obligatoires - année 1)	4
HTS109	Handicap et entreprise : de l'intégration au maintien dans l'emploi (à distance et regroupements non obligatoires - année 1)	4
EGS118	Management des organisations et ressources humaines en secteur médico-social, sanitaire et social (à distance et regroupements non obligatoires - année 2)	6
EGS119	Méthodologie de conduite de projets en secteur médico-social, sanitaire ou social (à distance et regroupements non obligatoires - année 1)	6
DNF001	Ouverture au monde du numérique (selon les modalités de la scolarité)	4

Une UE à choisir (selon les modalités de la scolarité)		
ARA001	Cours de langue et de culture arabes, parcours collectif	6
LSF100	Introduction à la langue des signes française (LSF) et à la culture sourde	
ANG200	Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	
ANG320	Anglais professionnel (niveau licence)	
RUS200	Russe en parcours d'apprentissage personnalisé	
FLE100	Français langue étrangère : parcours collectif	
FLE200	Français langue étrangère: parcours personnalisé d'apprentissage	

Expérience et projet		
UASA03	Expérience professionnelle	6
UASA04	Projet tuteuré	8
<b>Total</b>		<b>60</b>

## Les enseignant·e·s-intervenant·e·s

**Isabelle Barbet**, maîtresse de conférences  
isabelle.barbet@lecnam.net

**Pascal Clarke**, professeur associé  
pascal.clarke@lecnam.net

Intervention de nombreux·ses acteur·rice·s professionnel·les des réseaux dans le domaine du handicap (i.e., CNSA, MDPH, Cap emploi, Agefiph, Défenseur des droits, APF, GESAT, FAGERH, etc.).

## Lieu, dates et horaires de la formation

Début des cours en formation continue : 04/10/2021  
Début des cours hors de temps de travail : 02/10/2021

En formation continue (FC) avec Cnam Entreprises :  
Du lundi au vendredi (1 semaine/mois) en présentiel

Les cours du soir en ligne à distance :  
En semaine (18h-21h30) et les samedis (9h-17h30)  
Les enseignements sont entièrement à distance avec des regroupements non obligatoires à Paris ; la formation est dispensée en 2 ans obligatoirement.

UE ouvertes pour 2021/2022 : HTS101, HTS105, HTS108, HTS109, EGS119.

## Coût de la formation

**Inscription et tarifs en hors temps de travail (HTT)**  
Inscription aux UE à la carte pour ceux·celles qui ne souhaitent pas valider toute la licence ou seulement s'inscrire à quelques UE. Cette inscription peut être réalisée sur place ou en ligne sur le site du Cnam de Paris : [www.cnam-paris.fr](http://www.cnam-paris.fr)

- 30€ pour 1 ECTS. Attention : toutes les UE n'ont pas le même nombre de crédits.
- Tarif individuel en package : 820€, soit 410€ par an.
- Tarif financé à la carte : 150€ par crédit.
- Tarif package financé en tiers-payeurs : 3000€, soit 1500€ par an.

**Inscription et tarifs en formation continue (FC)**  
Inscription aux UE à la carte ou à la licence complète : prendre contact avec Cnam Entreprises  
(Rose Fiala : [rose.fiala@lecnam.net](mailto:rose.fiala@lecnam.net))



**Tarif entreprise/employeur·e/OPCA** : 7 644 € (tarif 2018-2019 donné à titre indicatif). Ce tarif peut varier en fonction de la prise en charge de la formation. Tarif individuel : 3 822 € (tarif 2018-2019 donné à titre indicatif).

## Date limite d'inscription

En package : jeudi 30 septembre 2021  
À la carte : samedi 9 octobre 2021, pour des raisons pédagogiques.

## Dossier de candidature

L'admission en licence se fait sur dossier. Celui-ci doit comporter les éléments suivants :

- photocopie du plus haut diplôme obtenu permettant la candidature ;
- photocopie d'une pièce d'identité officielle ;
- curriculum vitae ;
- lettre de motivation dans laquelle le·la candidat·e peut apporter des informations complémentaires par rapport à son parcours, expliciter les motivations de ce choix de formation et indiquer le projet d'études et/ou professionnel sur lequel il·elle souhaite travailler.

Ce dossier peut être adressé par mail à l'adresse suivante :  
[licence.handicapparis@lecnam.net](mailto:licence.handicapparis@lecnam.net)

La réponse est communiquée à chaque candidat·e par mail, après étude du dossier de candidature par la commission pédagogique. Trois commissions sont organisées pendant l'année : en mars, en juin, et en septembre.

**Si la candidature est acceptée**, le candidat sera orienté vers le service concerné afin de donner suite au processus d'inscription, à savoir équipe pédagogique nationale 12, si inscription en hors temps de travail.

Service Cnam Entreprises, si inscription en formation continue (cours en journée)



[handicap.cnam.fr](http://handicap.cnam.fr)

## Contact

Selma Niel,

gestionnaire administrative et pédagogique

[licence.handicapparis@lecnam.net](mailto:licence.handicapparis@lecnam.net)